

L'ECHO de SAINT THOMAS

N° 17 – Février 2018



Les vœux du Maire

Ci-après le discours prononcé par le Maire Valéry Friol lors de la cérémonie des vœux qui s'est déroulée à la salle des fêtes de Saint Thomas, le vendredi 19 janvier 2018 à 19 h

“ Bonjour à tous et bienvenue dans cette salle des fêtes pour une nouvelle année qui, je l'espère vous apportera tout le bonheur possible avec vos familles, vos amis et tous vos proches.

Je ne peux commencer sans avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés en 2017 et présente une nouvelle fois au nom du conseil municipal toute notre sympathie à leurs familles.

Je profite de l'occasion pour saluer les nouveaux habitants implantés sur la commune à qui je souhaite bien évidemment beaucoup de bonheur à Saint Thomas. Vous êtes dorénavant des Saint Thomassois.

2017 a vu la renaissance du Comité des fêtes, avec une nouvelle équipe, pleine de dynamisme qui a animée par 2 fois notre village. Je leur souhaite beaucoup de réussite pour les festivités à venir et les assure de tout notre soutien.

2017 a vu la naissance d'une nouvelle association. Le Saintho Moto Club, qui regroupe une vingtaine de motards de Saint Thomas pour la plupart, est né un soir de vœux, dans cette salle, avec pour seul objectif de se retrouver et partager ensemble une même passion, la moto. Longue vie au Saintho !

2017 a vu le directeur de l'école de Saint Thomas, se classer à la 197ème place du marathon de Paris sur 57000 participants. Félicitations à Damien pour cette performance et nous lui souhaitons de faire encore mieux cette année.

2017 a vu la première année de la CCRV, communauté de communes du Royans-Vercors, sous la présidence de Pierre-Louis Fillet. C'est un regroupement important pour l'ensemble de notre territoire et gageons que malgré les difficultés, cet établissement public deviendra très vite un élément incontournable de notre territoire. C'est tout le mal que l'on peut souhaiter à la CCRV.

2017 n'a pas vu la finalisation du PLU, notre document d'urbanisme indispensable au développement et à la structuration de notre village. Malgré toute notre bonne volonté et toute notre énergie, il y a des lourdeurs administratives que nous ne maîtrisons pas. Ma jeunesse de maire, malgré mon expérience d'adjoint, m'a laissé croire que les choses pourraient aller plus vite. Il n'en est rien à mon grand désespoir. Je ne me lancerais donc pas à vous dire que cette année est la bonne même si je l'espère très fortement. Bon nombre de projets sont liés à l'aboutissement de ce PLU. En tout cas, soyez sûrs de notre détermination pour mener à terme cette mission.

2017 a vu la réalisation des travaux prévus à l'école. Les volets ont tous été changés ainsi que ceux de la garderie. Le logement de la cure a lui aussi subi quelques petits travaux avec le changement des volets et la réfection d'une pièce qui avait subi des problèmes d'infiltration d'eau. Le préau de l'école a eu droit également à un petit rafraîchissement avec la mise en place d'un parement en bois.



2017 a vu la fin des nouvelles activités périscolaires mise en place en 2014. Cet arrêt a fait suite à un sondage auprès des parents et nous avons décidé de repasser dès cette année à une semaine à 4 jours d'école. Il est à noter également une légère baisse de l'effectif puisque ce sont 37 enfants qui fréquentent l'école actuellement.

2017 a vu quelques aménagements en termes de mobilier avec le remplacement des jardinières de la placette, la mise en place de bancs, tables de pique-nique et une table de ping-pong très appréciés et utilisés durant la période estivale. C'est un petit plus pour la qualité de vie dans notre village. D'autre part, deux palloxs habillés de bois ont été installés dans le parc de la mairie et permettent aux enfants de l'école de pratiquer le jardinage et profiter de leur production à la cantine.

2017 a vu la mise en place d'éléments de sécurité dans la traversée du village. Deux radars pédagogiques ont été installés pour faire prendre conscience à chacun d'entre nous de l'utilité de traverser à vitesse raisonnable Saint Thomas. Ces outils semblent aujourd'hui donner satisfaction.

Au carrefour de l'église et de l'école, la mise en place de trois stops a fait suite au constat de vitesse excessive pratiquée par certains usagers et nous a obligé à sécuriser ce secteur compte tenu de la proximité des enfants. J'ai bien conscience que cela n'a pas plu à tout le monde mais il en va de notre responsabilité d'élus d'agir avant que l'irréparable ne se produise. J'invite chacun d'entre vous à respecter toutes ces mesures prises pour la sécurité de tous.

2017 a vu la réalisation d'un plan de désherbage communal, outil indispensable à la réalisation du zéro phyto, concernant la fin de l'utilisation des pesticides dans les collectivités territoriales.

L'utilisation de substances chimiques constituait depuis des décennies la solution la plus courante, du fait de sa facilité de mise en œuvre, de son efficacité et de son faible coût pour désherber les espaces publics. Cette étude devrait nous permettre d'orienter nos choix différemment, en utilisant de nouvelles techniques environnementales et écologiques.

2017 a vu le début d'une opération de déplacement des compteurs d'eau. Il y a sur la commune une quarantaine de compteurs concernés, l'idée étant de les ramener sur le domaine public afin d'en faciliter la relève.

2018 verra une réflexion sur le bâtiment mairie-salle des fêtes, une étude énergétique menée par le Syndicat Départemental d'Energie de la Drôme nous ayant montré des possibilités d'économie à faire notamment en terme de chauffage. De plus, un questionnement sur une meilleure utilisation de la terrasse de la salle des fêtes sera engagé.

2018 verra s'appliquer la réforme concernant la taxe d'habitation qui devrait exonérer 80% des français du paiement de cet impôt. Pour nous communes, c'est un réel souci, ne sachant pas très bien comment le montant correspondant nous sera reversé. Nul n'est besoin de rappeler à chacun d'entre vous que les recettes du budget communal proviennent exclusivement des dotations de l'état, en forte baisse depuis quelques années et des impôts payés par les contribuables. De gros efforts ont été faits pour avoir un budget le plus juste possible pour notre commune. Espérons que notre inquiétude sera vite dissipée et que nous pourrions continuer à œuvrer sereinement pour notre village.

2018 verra s'engager une discussion avec nos communes voisines afin d'étudier l'éventuelle opportunité d'un rapprochement. Cette démarche s'inscrit dans un souci d'anticipation de ce que pourrait demain nous imposer l'état.



Il est évident qu'une concertation avec les habitants devra se tenir. Les services de l'état, notamment le sous-préfet, viennent rencontrer les élus à la fin du mois de janvier pour les accompagner dans cette action.

2018 ne verra pas de gros projets sur la commune, d'une part du fait de l'attente du nouveau PLU et d'autre part tant que nous n'avons pas de certitude de stabilité financière. Je le sais, tout ceci n'est pas très encourageant pour l'économie de notre territoire mais il ne peut hélas pas en être autrement dans la situation actuelle.

2018 verra toutefois un travail sur les illuminations de Noël. A l'occasion des fêtes de fin d'année, beaucoup d'entre vous nous ont signifié leur souhait de voir plus de lumières à Saint Thomas. Nous allons nous y attacher et enrichir au fil des ans la décoration de notre village.

Nous allons également, par la même occasion, travailler sur l'éclairage public avec le Syndicat d'Energies de la Drôme, à qui nous avons transféré la compétence en 2017.

Mes amis, vous le voyez, pas de révolution à Saint Thomas, seulement des projets raisonnables pour notre beau village, notre commune qui, je vous le rappelle a le meilleur indice de jeunesse du Royans-Vercors, gage d'une réelle vitalité et d'un attrait certain.

Je vous prie de croire à toute ma volonté et mon énergie avec l'aide de l'équipe municipale et des agents communaux pour que chacun d'entre vous puisse vivre en toute quiétude à Saint Thomas et que nous puissions ensemble continuer à bâtir.

Comme chaque année, je terminerai par ce poème de Jacques Brel écrit en 1968, tellement vrai encore aujourd'hui et dont je ne me lasse pas.

Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns.

Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier.

Je vous souhaite des passions, je vous souhaite des silences, je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants.

Je vous souhaite de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir.

Je vous souhaite de résister à l'enlèvement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque.

Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille.

Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable.

Je vous souhaite enfin, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, une très belle année 2018, beaucoup de bonheur et surtout une très très bonne santé.

Vive le Royans-Vercors, Vive Saint Thomas.

C'est par ces paroles que Monsieur le Maire a terminé son discours. Il a ensuite invité les nombreuses personnes présentes à partager le verre de l'amitié pour un bon moment de convivialité entre les habitants de notre commune.





Travaux/Aménagements

Réalisations



Un préau tout beau

Depuis pas mal de temps, le mur du préau aurait mérité un bon rafraîchissement. C'est chose faite, un joli parement en bois a été installé par Denis et une lasure a été passée par Delphine et Betty.



Deux bancs ont été installés au cimetière à l'ombre des arbres.

Travaux d'isolation et d'aménagement pour le bâtiment de la mairie

La commune de St-Thomas-en-Royans a réalisé en 2012 des travaux d'aménagement du bâtiment mairie-salle des fêtes. Ceux-ci ont concernés la mise en accessibilité de la mairie par la création d'un ascenseur et d'une nouvelle cage d'escalier et par l'aménagement de sanitaires et d'une cuisine à la salle des fêtes.

Aujourd'hui, les élus font le constat que la terrasse de la salle des fêtes est souvent utilisée dans le prolongement de la salle existante, qu'il existe des besoins de « petite » salle pour les réunions des associations et que la salle de fêtes et une partie de la mairie pourraient être améliorés au niveau énergétique.

Par ailleurs, le sous-sol de la terrasse et de la salle des fêtes est utilisé partiellement pour du stockage. Les élus souhaitent profiter de la réflexion engagée sur la terrasse pour se questionner sur l'usage et le devenir de cet espace.

Le bâtiment mairie-salle des fêtes présente des qualités architecturales évidentes et les élus souhaitent être attentifs à la qualité de la greffe sur la façade est et à la préservation des vues sur le Vercors depuis la salle des fêtes.

La commune veut donc engager un programme de travaux et souhaite pour cela bénéficier de l'accompagnement à maîtrise d'ouvrage du CAUE.

Révision du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

La réunion PPA (Personnes publiques associées) de mai 2017 a donné lieu à un rapport précis et argumenté de la DDT (formulation de nombreuses remarques à prendre en compte pour l'élaboration définitive du PLU).

A cours du dernier trimestre 2017, un point a été fait sur les bâtiments susceptibles de changer de destination.

Le plan d'irrigation des terres agricoles de la commune a été également communiqué au cabinet Ingeter.

Une réunion avec la DDT et la Chambre d'Agriculture est prévue courant février. Cette réunion devrait être un point d'étape important pour le bouclage du PLU.



Ardèche Drôme Numérique : la fibre pour tous

En décembre 2017, les représentants d'ADN ont présenté un rapport d'étape aux membres du Conseil Communautaire. Il nous a semblé important de vous rapporter les principaux éléments de ce rapport.

Pour rappel, ADN est un syndicat mixte créé en 2007 pour garantir l'égalité d'accès des ardéchois et des drômois aux services numériques et éviter toute fracture numérique.

Pour atteindre cet objectif, ADN a prévu de déployer 16 000 km de fibre optique d'ici à 2025. Le projet « fibre pour tous », c'est 310 000 foyers à raccorder en 8 ans (10% en 2018, 50% à l'horizon 2022 et 97% en 2025).

C'est aussi un impact fort pour l'emploi sur la région non seulement pour les travaux d'installation mais aussi pour l'entretien et l'exploitation du réseau ensuite. Le financement de 480 M€ est intégralement public (Etat, région, département, intercommunalités et Europe).

Les opérateurs qui interviennent dans l'ordre chronologique sont :

- ADN qui construit le réseau, contrôle l'activité de l'exploitant et la qualité du service.
- ADTIM-FTTH (Ardèche-Drôme Aménageur Numérique - Fiber To The Home) qui agit pour le compte d'ADN, commercialise le réseau auprès des opérateurs, effectue le raccordement des utilisateurs et assure la maintenance du réseau.
- Les opérateurs qui louent le réseau à ADTIM-FTTH et proposent leurs services à l'utilisateur final.

- et enfin, l'utilisateur final qui souscrit un abonnement fibre auprès des opérateurs et bénéficiera du très haut débit.

Le réseau sera déployé en aérien sur des poteaux téléphoniques ou électriques et en souterrain dans des fourreaux existants ou dans de nouvelles tranchées. L'utilisation des infrastructures existantes permettra de réduire les coûts et les délais pour 90% de la fibre déployée.

Les communes seront mobilisées pour mettre à jour et compléter le plan d'adressage. Une bonne information des chantiers communaux (création ou enfouissement de réseau, réfection de voirie, aménagement de lotissement...) permettra d'anticiper la pose des fourreaux et l'implantation des locaux techniques.

Dans le Royans-Vercors, ce sont :

- 6150 prises à installer chez les particuliers sur 18 communes.
- 300 € par prise à charge de la CCRV soit un budget prévisionnel de 1 845 000€ sur les 8 années du développement (230 000€/an).
- Un déploiement initial de 1600 prises sur les communes de St Jean et St Laurent en Royans.
- Un déploiement suivant de 2600 prises sur le Vercors et le complément sur St Jean en Royans.
- Les derniers déploiements seront lancés à partir de 2023 sur les 13 communes restantes.

La fibre ne sera donc déployée sur St-Thomas qu'à partir de 2023 !

Factures eau-assainissement

Comme vous avez pu vous en rendre compte, la commune, consciente des difficultés de chacun et des charges pesant sur les foyers, a décidé de baisser fortement les parts fixes en 2017, celles-ci passant à 20 euros hors taxes pour chaque service (50 euros les années précédentes) ce qui représente sur une facture globale moyenne d'un abonné assaini, environ 13% de baisse.

Les tarifs consommation eau et assainissement n'ont pas changé.



Projet de territoire



Les élus ont engagé l'élaboration d'un projet de territoire pour essayer de répondre à une question simple :

- **Quel avenir pour notre territoire, pour ses acteurs et pour ses habitants ?** Les réponses apportées permettront d'orienter l'ensemble des politiques publiques locales. Trois phases de travail sont nécessaires. La première, c'est la réalisation d'un diagnostic, véritable portrait du Royans-Vercors qui balaie de nombreuses thématiques.

Ce diagnostic s'appuie sur les nombreuses études existantes et sur la réalisation de portraits communaux par chaque conseil municipal. Il s'enrichit des réponses d'un questionnaire adressé aux habitants (environs 500 réponses à ce jour). La deuxième phase doit déterminer la stratégie, la direction et les grandes orientations.

Durant la troisième phase un plan d'actions sera défini pour mettre en œuvre concrètement la stratégie, à court, moyen (6 ans) et long terme (10/15 ans). Cette démarche doit se concrétiser d'ici juin 2018.

Regroupement de communes

Les conseils municipaux de St Nazaire en Royans, La Motte-Fanjas et St Thomas en Royans ont engagé une réflexion sur la création d'une commune nouvelle regroupant ces trois communes.

Dans ce but, une réunion a été organisée le 30 janvier en présence du sous-préfet, des administrations concernées, des 3 maires et de plusieurs conseillers municipaux ainsi que de plusieurs maires des communes avoisinantes intéressés par le sujet.

Cette réunion a permis de faire un point sur l'ensemble des questions que se posent les maires et conseillers municipaux : organisation, procédure, représentativité, calendrier, taxes, habitat et urbanisme, école, vie locale etc...

Un point détaillé sera communiqué sur le blog de la mairie dès que l'administration nous aura fait parvenir les éléments concernant les incidences fiscales de cette fusion.

Synthèse d'une année de tourisme sur le territoire Royans-Vercors

La fréquentation cumulée 2017 des 3 offices de tourisme (St-Nazaire, St-Jean et La Chapelle) a été de 44 000 touristes français issus à 50% de la région Auvergne-Rhône-Alpes et 4000 touristes étrangers principalement originaires des Pays Bas et de Belgique. Les pics de fréquentation sont naturellement Juillet et Août. Cette fréquentation est inférieure aux années précédentes (-7000 par rapport à 2016 notamment).



Les activités pratiquées par les touristes sont principalement le sport et les loisirs.

Le reste se répartit entre les visites (sites, musées, patrimoine) et les animations (événements, fêtes de villages...)

En cumulé sur les principaux sites (grottes de Choranche, bateau à roue, grotte de Thaïs, musée de l'eau, Mémorial de la Résistance) la fréquentation s'élève à plus de 360 000 entrées. Enfin l'hiver, ce sont les stations de Font d'Hurle et du col de Rousset qui cumulent la plus forte fréquentation en terme de ski alpin et ski de fond.



L'école

Sorties et activités

Vendredi 10 novembre, les enfants ont appris à fabriquer des ravioles grâce à la venue des intervenantes de l'association *Cuisine plaisir en Royans* en association avec la caisse locale du crédit agricole.

Les enfants ont ainsi pu découvrir et s'approprier un geste ancestral en mettant la main à la pâte, avant de déguster leurs propres ravioles.

Jeudi 21 décembre, les enfants se sont rendus à la bibliothèque de Saint Jean où ils ont pu découvrir (ou redécouvrir pour certains) le lieu, profiter d'une animation et emprunter un livre.

C'était la première des trois séances prévues au cours de l'année à la bibliothèque, en parallèle de la venue de bénévoles dans l'école.

Noël des enfants

Le jeudi 21 décembre, les enfants de la cantine ont pu savourer un menu spécial fêtes composé de : mousse de canard, macédoine de légumes, volaille farcie, gratin dauphinois, fromage, bûche au chocolat, clémentine et papillotes.

Et le vendredi, dernier jour d'école, Cathy a distribué aux enfants des 2 classes un sac de friandises offert par la mairie et l'APE.



Repas de Noël

Les aînés de notre commune, invités par le CCAS, se sont retrouvés le samedi 9 décembre autour d'un repas servi par Cuisine et saveurs, traiteur à Saint Marcellin, avec au menu :

- Apéritif, mise en bouche, Foie gras, Brochette de St-Jacques et crevettes, Sorbet poire, Suprême de pintade, gratin dauphinois, flan de potiron, gratin de cardons, Fromage, Assiette gourmande.

Ce fut une nouvelle fois un bel après-midi apprécié par tous les participants.

Toutefois, le CCAS regrette que cet évènement annuel destiné à faire se retrouver nos aînés, apporter un peu de chaleur et de réconfort l'espace d'un moment, ne suscite pas plus d'engouement.





Etat civil



Mariage :

Lydie Devise & Benjamin Gouy-Paillet,
le 26 août 2017



Décès :

Pascal Decobecq (MGEN), décédé le 2 août 2017
Arnaud Esclope (MGEN), décédé le 16 octobre 2017
Marianne Arcel (MGEN), décédée le 14 novembre 2017

Activités

Le coin lecture au 2^{ème} étage de la mairie



Le mercredi de 14 à 16 h.

Les habitués se retrouvent pour emprunter des livres, faire une partie de scrabble ou un jeu de société, autour d'une collation.

Les bénévoles qui nous accueillent seraient heureuses de voir une plus forte fréquentation de ce lieu convivial... **où tout est GRATUIT**

Alors n'hésitez plus, Venez nous rejoindre.

Le Yoga à la salle des fêtes



Un mercredi sur deux, de 18h30 à 20h

Contact :

Chantal Tanchon Tel 06 73 50 19 47
Professeur de Yoga, diplômée de l'école française de yoga

Vie Associative

Nos associations et leur président

- | | | |
|---------------------|--------------------|------------------|
| • L'A.C.C.A. | Marc Louette | ☎ 06.78.19.33.94 |
| • L'A.P.E. | Malory Randon | ☎ 06.21.40.29.74 |
| • COMITE des FETES | Catherine François | ☎ 07.70.41.37.74 |
| • L'ESTRADE | Sylvain Faure | ☎ 06.82.19.89.95 |
| • SAINTHO MOTO CLUB | Hervé Perrin | ☎ 06.84.32.01.06 |



Les différentes manifestations en images

Le Comité des fêtes a organisé ...

... **le 12 août**, sa première festivité depuis la mise en place d'un nouveau bureau.



Balades à poneys, pétanque, course en sac, 'lapinodrôme' pour les petits, tir à la corde, jeux en bois... ; de quoi satisfaire tout public. Le tout en musique avec la Battucada du Soleil de St Marcellin.

...**le 16 décembre**, son premier marché de Noël.

Plus de 20 exposants étaient présents et malgré le temps maussade, les visiteurs étaient au rendez vous. Les enfants ont profité de la présence du Père Noël pour la photo souvenir, de balades en calèche, de maquillage. Tout était réuni pour une belle fête.



Joli succès pour une première !

Le Saintho Moto Club a organisé ...

...**en septembre dernier**, un repas dansant animé par un groupe de blues ; repas qui a rencontré un vif succès en attirant près de 100 personnes.

Le Saintho Moto Club fêtera au mois d'avril sa première bougie, fort d'une vingtaine d'adhérents, pour la plupart de St-Thomas. De nouvelles adhésions vont être enregistrées au cours de cette deuxième année pour partager le plaisir de la découverte de nos belles régions.

Les secteurs du Vercors, le Diois, l'Ardèche et le Trièves ont rassemblé les motards tout au long de l'année 2017 pour de belles balades.

L'hiver n'est pas très propice aux sorties moto mais très vite vous pourrez recroiser le SAINTHO sur les routes de la région.



...**le 21 janvier**, pour sa deuxième festivité, c'est une matinée boudins-caillettes qui a été proposée sur la placette.



Prochaines manifestations

A St-Thomas,

L'APE organise :

- le 26 Mai, son traditionnel vide grenier
- le 30 juin, un repas à l'occasion de la fête de l'école

Le Comité des fêtes propose :

- le 21 Juillet, la fête de la batteuse (expo de matériel ancien, jeux, animations, ...)

Dans les communes voisines,

Au Gymnase de la Providence à St-Laurent-en-Royans, samedi 17 février 2018, à partir de 18h30 :

- Show mode défilé, repas spectacle dès 20h30 suivi du bal des créations sur le thème de l'Amour et de la Saint Valentin. (Soirée avec ou sans repas)

A la Distillerie du Vercors, route du Camp d'Ambel à St-Jean, les vendredis 23 février, 27 avril, 15 juin de 18h à 21 h :

- Atelier découverte du whisky : 3h d'éveil et d'apprentissage sur le whisky avec visite et dégustation de whiskies de différentes origines. Animé par Mr Guillaume Reynaud, sommelier.

A St-Nazaire-en-Royans, le 3 Mars :

- Bourse aux plantes

A St-Jean-en-Royans, les 19 & 20 mai :

- « Les pieds dans le plat », scène locale : musiciens, acteurs, danseurs, jongleurs, ...

L'université Populaire (basée à Activ'Royans - St-Jean) propose régulièrement des conférences sur différents thèmes, le mercredi à 20 h :

- le 7 mars :
Situation géopolitique des pays fuis par les migrants
- le 4 avril :
L'accaparement des terres en Afrique
- le 2 mai :
Immigration, les choix de l'Europe
- le 6 Juin :
La démocratie Athénienne connue notamment à travers ses procès politiques. Sont-ils l'expression de son caractère profond, totalitaire pour les uns, populaire pour les autres ? Ou sont-ils l'arène publique de confrontations des opinions, révélatrice des enjeux socio-politiques de cette période ?

Plus d'informations à l'Office du Tourisme de St- Jean Tel 04.75.48.61.39 - www.vercors-drome.com



En bref

Comptes-rendus des conseils municipaux

Pour des raisons d'économie, nous ne les imprimons plus pour les insérer dans ce journal. Toutefois, ils restent toujours consultables en mairie ainsi que sur le blog.

Tarif location de la salle des fêtes

La salle des fêtes de St-Thomas d'une capacité de 100 personnes est mise à la location au tarif suivant :

- ✓ 170 euros pour les habitants de St-Thomas
- ✓ 300 euros pour les personnes extérieures à la commune

Caution : 450 euros - Attestation d'assurance 'Responsabilité Civile' obligatoire.

Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de mairie.



Prochaines collectes :

- Le 23 mars de 15h à 19h,
Salle des fêtes, St Laurent en Royans
- Le 05 avril de 16h45 à 19h45,
Maison des associations, St Just de claix
- Le 10 avril de 16h45 à 19h45,
Salle des fêtes, Pont en Royans
- Le 15 juin de 15h à 19h,
Salle des fêtes, St Jean en Royans

Petit Marché



Cyrille Fatoux, maraicher bio de Saint-Hilaire-du-Rosier est présent le mardi soir de 17 h à 19 h devant la boulangerie Jacopain pour une distribution de panier par abonnement ou pour faire son marché avec les produits de saison.

Ramassage des encombrants

Vous souhaitez vous débarrasser d'objets très encombrants ; voici les dates des prochains passages à Saint Thomas :

- Le mercredi 21 Mars
- Le mercredi 30 Mai

Inscrivez-vous au préalable en mairie.

Numéros utiles

Cabinet médical Saint-Thomas :

- Caroline Tirard-Gatel, Infirmière : 06.44.06.50.37
- Christiane Jérónimo, Infirmière : 06.15.30.15.93
- Delphine Rivoirard, Ostéopathe : 04.75.71.23.58

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17

SAMU : 15
Urgences : 112



Infos pratiques

Le blog de la mairie, c'est

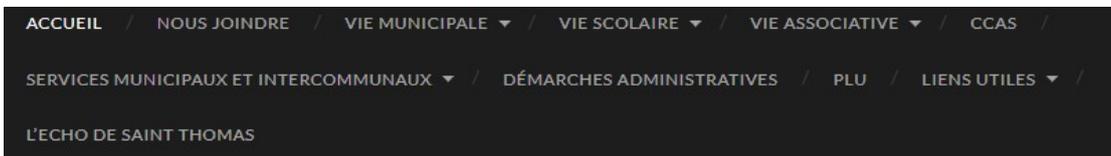
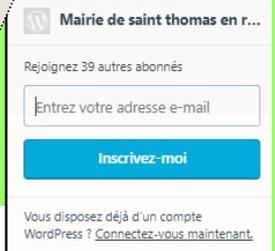
- ✓ Etre informé en temps réel dès la parution d'un article concernant notre commune
- ✓ Retrouver les articles récents, les plus anciens (archivés), les photos
- ✓ Avoir réponse aux questions que l'on se pose pour les démarches administratives
- ✓ Consulter les comptes-rendus des conseils municipaux
- ✓ Connaître les menus de la cantine
- ✓ Etc....



Plus d'hésitation, abonnez-vous en vous connectant sur :

<https://mairiesainthomas.wordpress.com>

En bas à droite de l'écran, cliquez sur 'Suivre'. Inscrivez votre adresse mail et cliquez sur 'Inscrivez-moi'



Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 13 h 30 - 18 h
 Mercredi : 13 h 30 - 17 h 30
 Vendredi : 13 h 30 - 18 h

Contact mairie :

☎ 04 75 48 62 67
 Courriel : mairie-st-thomas@orange.fr
 Facebook: mairie st Thomas

Contact élus : mairie-st-thomas@orange.fr

Valéry Friol ☎ 06.73.76.77.72
 Patrick Tanchon ☎ 06.16.23.43.93
 Catherine François ☎ 07.70.41.37.74
 Dominique Villard ☎ 06.13.99.00.20

Bulletin municipal « **L'Echo de Saint-Thomas** »

Directeur de la publication : Valéry FRIOL

Dépôt légal : Février 2018

contact.echosainthomas@gmail.com

Equipe rédactionnelle :

Valéry Friol,
 Nicole Bret-Discours
 Patrick Tanchon
 Miguel Marquès

Si vous souhaitez recevoir le prochain numéro de l'Echo par mail, merci de nous communiquer votre adresse :

contact.echosainthomas@gmail.com